

FORMER A TOUT PRIX

La CEIDF comme toutes les banques investit dans son plan de formation avec un peu plus de 4 % de sa masse salariale au cours de ces 3 dernières années. L'obligation de dispenser des formations réglementaires chaque année soit 9000 jours hommes dans un plan qui en compte plus de 20000 y est pour beaucoup. Caser cette contrainte dans un quotidien de travail très chargé est un défi pour les salariés. Le télétravail pour tous serait pour *Sud* une des solutions que la CEIDF rejette à ce jour. Plus encore qu'à la concurrence, *Sud* observe que notre entreprise est en proie à un turn-over hors norme qui l'oblige à la formation continue des nouveaux entrants. De nouveaux parcours arrivent en 2022 pour fidéliser et promouvoir. Dispenser des diplômes pour changer la donne ? Reste à savoir à quel prix et dans quel environnement ?

Se former en Télétravail, un vrai tournant que la CEIDF refuse de prendre à ce jour

Les salariés de la CEIDF sont remarquables car ils doivent trouver le temps dans leur agenda très rempli de réaliser en moyenne 30 heures de formation.

Dans les métiers commerciaux, entre les RDV en face à face ou téléphoniques, le phoning, répondre aux nombreux mails des clients et le téléphone qui sonne c'est une partie de plaisir ! L'organisation du travail est conçue autour d'une priorité, être bien classé à la PCO, aussi se former devient une obligation bien encombrante. La répartition des formations aura beau s'être étalée tout au long de l'année en 2021, c'est une pression supplémentaire qui accable les salariés.

Les collègues de la BDD et de la BDR sont donc formés mais que reste-t-il de cette avalanche de e-learning (44 % des formations) une fois le poste de travail éteint ?

Sud ne saurait trop le répéter, le télétravail est parfaitement adapté à la formation à distance aujourd'hui prédominante.

Désormais, les classes virtuelles occupent à côté du e-learning une place prépondérante dans le distanciel en passant d'1 à 23 % et notre demande s'en trouve d'autant plus légitimée.

En 2021, c'est 79 % du plan de formation qui aura été réalisé en distanciel.

Se former pour évoluer au sein du réseau commercial

Au second poste du plan de développement, nous trouvons les formations qui accompagnent les collègues à la prise de poste et aux filières métiers commerciaux alors que les métiers des fonctions support sont en reste.

Les salariés du siège et plus particulièrement ceux de la DS2C sont tenus à l'écart bien qu'ils soient une fois de plus visés par la baisse des effectifs dans le plan stratégique 2022 2024.

Les élus *Sud* dénoncent la méthode. L'entreprise ne gère pas les transformations de son organisation. Quelle reconversion est-il prévu pour ceux dont on sait qu'ils perdront leur travail ?

Dernièrement, seulement 50 JH ont été consacrés au pôle ressources &DS2C avec pour objet l'excellence relationnelle.

A la BDD, on revoit les parcours métiers : un nouveau programme dédié aux nouveaux COCO, la refonte du parcours COFI, la certification du parcours SARCP moyennant pour ces derniers une participation financière de 1 500 € prélevée sur leur CPF.

La CEIDF vise à fidéliser les nouveaux et à rentabiliser au plus vite les enseignements dispensés au niveau opérationnel et commercial. Il ne faut pas s'y méprendre, on forme sans délai pour réclamer en retour beaucoup aux nouveaux entrants et aux futurs promus des parcours.

Sud craint qu'au prétexte de diplômé les salariés qui le sont de plus en plus d'ailleurs au regard de leurs CV, s'opère ainsi une sévère sélection. Ceux qui n'auront pas été choisis pour le parcours suivant à raison de leurs ventes, de leur affectation, de leur santé ou que sait-on encore, vont devoir quitter la place. Quand on sait combien il faut être personnellement investi pour réussir aux examens et combien il est exigé commercialement de vous à la BDD ou à la BDR, **Sud** est inquiet quant aux exigences du plan de formation. D'autant plus inquiet, que le nouveau plan stratégique prévoit une cinquantaine d'emplois de commerciaux en moins chaque année dans les effectifs.

Sud a exprimé ses craintes en CSE le 16/12/21 et s'est positionné contre le bilan formation

J'ADHÈRE

A retourner à la permanence **SUD** par courrier interne : 64 - 68 rue du Dessous des Berges, 75013 Paris
La cotisation annuelle est prélevée en 4 trimestres et s'élève à 0.40 % du salaire net.

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE / /

ADRESSE PERSONNELLE

PORTABLE PERSONNEL EMAIL PERSONNEL

AFFECTATION FONCTION

CLASSIFICATION SALAIRE NET ANNUEL (pour calculer la cotisation) €

Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations (mail et courrier postal) de la part du syndicat Sud Solidaires BPCE merci de cocher cette case